

Semussac : un marché provisoire qui s'étoffe tous les mardis



Le marché de Semussac s'étoffe chaque mardi un peu plus. © Crédit photo : J.-M. C.

Par Jean-Marc Carment - Publié le 13/02/2022 à 8h16

Depuis octobre 2021, trois commerçants s'installaient sur un parking privé en bordure de la RD 730, mais ces derniers n'étaient pas très visibles et surtout, ils ont dû quitter les lieux pour cause de travaux. Réclamés par de nombreux Semussacais, ces trois commerçants ont obtenu de la municipalité la possibilité de venir s'installer provisoirement sur la place du Champ-de-Foire.

Depuis, ce petit marché s'étoffe au fil du temps. Aujourd'hui, ils sont entre cinq et sept commerçants à venir se placer le mardi, entre 9 h 30 et 12 h 30, pour le plus grand plaisir des Semussacais.

Offre variée

Parmi ces commerçants ambulants, on peut trouver un boucher-charcutier de Gémozac, qui propose des produits régionaux de qualité faits maison (médaille d'or pour le pâté de campagne ou encore médaille d'argent pour le boudin). On y trouve également une poissonnière de Royan, qui a ses habitudes à Semussac puisqu'elle fait depuis longtemps des tournées dans la commune et les villages où elle est très appréciée. Il y a également un producteur de fruits et légumes et des œufs de poules pondeuses du Gua, une fabricante de jus de fruits (pomme, raisin et kiwi) de Mirambeau qui propose aussi du vinaigre de cidre et de la gelée de fruits. Enfin, sur ce marché alimentaire principalement, viennent aussi un crémier fromager et un stand de laine et de tricot entièrement fait main de Mirambeau...



Tous ces commerçants ambulants se disent très heureux de venir chaque mardi et souhaiteraient que ce marché perdure dans le temps car la clientèle est fidèle et de plus en plus nombreuse chaque mardi. Ceux-ci sont prêts à payer un droit de place comme les autres commerces qui viennent s'installer à d'autres moments, ils précisent également être entièrement autonomes et n'avoir donc besoin de rien pour stationner à cet endroit qui leur convient parfaitement.

Reste à savoir quelle décision prendra la municipalité qui doit se prononcer prochainement sur la tenue permanente ou non de ce marché provisoire sur la place du Champ-de-Foire